

CAP Accordeur de pianos

•
Accordage pianos

CAP Accordeur de pianos

Type de formation

Continue

Durée de la formation

9 mois

Tarif

Consultez l'ITEMM

Formation diplômante

Oui

Temps partiel

Non

Formation courte

Non

Contrat de professionnalisation

Non

Apprentissage

Non

[CAP Accordeur de pianos](#)

Présentation

CAP ACCORDEUR DE PIANO



Cette formation est éligible au CPF

Programme

CONTENU PRATIQUE

- Apprentissage des techniques de réparation, de réglage et d'accord sur pianos droits : développement de l'acuité auditive, de la coordination gestuelle, de la précision, et de la compréhension des concepts mécaniques et acoustiques de l'instrument.
- Étude, détection de pannes, diagnostic de l'instrument et élaboration d'un devis

CONTENU THÉORIQUE

- Prévention, Santé et Environnement (PSE)
- Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement du piano
- Histoire de la musique, des styles et des instruments
- Acoustique
- Étude de construction
- Environnement entreprise
- Relation client
- Anglais professionnel
- Arts appliqués

Plus d'informations sur : <https://itemm.fr/itemm/accordeur-de-piano/>

Coordonnées

Institut technologique européen des métiers de la musique (Itemm) 71
avenue Olivier Messiaen

72000 LE MANS [02 43 39 39 00](tel:0243393900)

[Voir le site](#)

